

Intitulé de l'UE	Expertises
Section(s)	- (7 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / Finalité Géomètre / Cycle 2 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Bruno FROMENT	75	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Expertises (aspects juridiques et techniques)	45h	Bruno FROMENT
Pathologie et défauts de la construction	30h	Bruno FROMENT

Prérequis	Corequis
- Technologie de la construction	

Répartition des heures
Expertises (aspects juridiques et techniques) : 15h de théorie, 30h de travaux
Pathologie et défauts de la construction : 30h de travaux

Langue d'enseignement
Expertises (aspects juridiques et techniques) : Français
Pathologie et défauts de la construction : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel :
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- Master en Sciences de l'ingénieur industriel Géomètre :
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser et exploiter les connaissances et les outils techniques, juridiques et de la géomatique nécessaires aux missions du géomètre-expert <ul style="list-style-type: none"> ◦ Analyser la situation juridique et établir un diagnostic technique d'immeubles à évaluer ◦ Réaliser des expertises immobilières, techniques et des missions de consultance

Acquis d'apprentissage spécifiques

Traduire et interpréter de l'information en fonction de ce qui a été appris.

Sélectionner et transférer des données pour réaliser une tâche ou résoudre un problème.

Distinguer, classer, mettre en relation les faits et la structure d'un énoncé ou d'une question

Estimer, évaluer ou critiquer en fonction de normes et de critères que l'on se construit.

Contenu de l'AA Expertises (aspects juridiques et techniques)

Introduction à la profession d'expert

Classification des expertises spécifiques aux géomètres

Expertises en évaluations d'immeubles (notions de valeur d'un bien immeuble, facteurs susceptibles d'influencer la valeur d'un bien, méthodes d'évaluation, contenu et rédaction d'un rapport)

Etats de lieux (locatifs, avant et après travaux)

Expertises techniques

Dégâts et sinistres

Rapports - Types

Expertises judiciaires

Contenu de l'AA Pathologie et défauts de la construction

Analyse de problèmes de pathologie sur base de 3 cas concrets proposés par l'étudiant avec rédaction d'un rapport contenant pour chacun des cas, une description des problèmes, une analyse des causes et solutions à apporter pour remédier aux problèmes..

Méthodes d'enseignement

Expertises (aspects juridiques et techniques) : cours magistral, approche par projets

Pathologie et défauts de la construction : approche par projets

Supports

Expertises (aspects juridiques et techniques) : notes de cours

Pathologie et défauts de la construction :

Ressources bibliographiques de l'AA Pathologie et défauts de la construction

Notes d'informations techniques CSTC

Normes NBN - Eurocodes.

Évaluations et pondérations

Évaluation

Note globale à l'UE

Langue(s) d'évaluation

Français

Méthode d'évaluation

Évaluation des 3 études de cas sur base du fond et de la forme des rapports rédigés et de la présentation orale des différents cas.

Réalisation et rédaction de rapports d'expertises immobilières (évaluations de biens immeubles, états

des lieux, ...)

Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE

Expertises (aspects juridiques et techniques) : **non**
Pathologie et défauts de la construction : **non**

Année académique : **2019 - 2020**